



Rendez-vous de l'agriculture 2020

ELEVEUR AVICOLE, POURQUOI PAS VOUS ?

L'aviculture, un retour en force ? Si on remonte dans le temps, la filière avicole s'est contractée des années 2000 aux années 2010 avant de se stabiliser jusqu'en 2015. Depuis, la tendance est à la hausse de la production face à une demande française, européenne et mondiale dynamique. « Nous sommes en pleine stratégie de reconquête du marché national, abonde Philippe Debarre, Conseiller à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. La volaille de chair standard représente les 2/3 du marché avec une densité de bâtiments assez élevée, des rotations importantes et des animaux principalement élevés en claustration. Malgré tout, encore 45% de la volaille est importée. »

Mais quels sont les investissements à prévoir pour un bâtiment d'élevage ? Il faut compter un investissement de 300€ par m² sans compter les frais annexes tels que le foncier ou encore le bâtiment de stockage. « Avant de s'engager dans un tel projet, il est essentiel de rencontrer des éleveurs qui travaillent sur ce segment pour se faire une idée des investissements nécessaires, mais également investir sur une structure qui n'a pas de problèmes financiers » précise Philippe Debarre.

La filière avicole prend aujourd'hui fortement en compte les attentes sociétales. Ainsi, une lumière naturelle est demandée sur l'ensemble des projets et la création de jardins d'hiver, d'ouverture sur les bâtiments, voire des surfaces autour de ces derniers sont également recommandées. Les différents opérateurs guident les agriculteurs souhaitant de se lancer dans un tel projet.

Intervenants lors de ce webinaire, les sociétés Huttepain et Nouri'vrai ont apporté des précisions sur leur accompagnement. « Nous avons deux métiers, la fabrication des aliments et l'organisation de la production, explique Eric Garo de la société Huttepain. 320 éleveurs répartis sur 13 départements travaillent en étroite relation avec nous, notamment à travers un bureau d'éleveurs en relation régulière avec la direction. Nous avons de plus deux abattoirs dans le département, ce qui nous permet d'assurer les débouchés. »

Huttepain contractualise les relations avec les éleveurs afin de sécuriser la mise en marché dans un esprit filière. Les éleveurs sont fournis en aliments, poussins et animaux d'un jour et l'entreprise assure le suivi technique ainsi que la formation des exploitants, notamment à travers les stages « Génération Le Gaulois ». L'entreprise travaille aussi sur l'évolution des bâtiments d'élevage à travers le projet Nature d'Eleveurs. « L'objectif est bien entendu de répondre aux attentes des éleveurs, mais aussi des clients et consommateurs. Il s'agit d'une démarche engagée pour une alimentation locale, le respect de l'environnement et le bien-être animal. Aujourd'hui, nous avons un besoin de renouvellement des partenariats de 3 à 6% par an et un projet d'agrandissement de l'abattoir. »

Un état des lieux confirmé par Didier Richard de l'entreprise Nouri'vrai « Nous avons des éleveurs sur huit départements avec des élevages multi-espèces, mais notre choix principal est de travailler en local afin de répondre aux attentes sociétales. Pour travailler avec nous, plusieurs modèles sont disponibles, du poulailler standard au JA957 en passant par des poulaillers label pour la volaille orléanaise, auquel le Loir-et-Cher est éligible. » Contractualiser avec Nouri'vrai procure des revenus sécurisés avec la garantie de garder des bâtiments à taille humaine.

Intéressés par la filière ? Sachez que plusieurs aides sont disponibles pour installer un atelier avicole sur votre ferme. Un accompagnement de 30€ du m² pour la construction avec un complément de 5€ par tonne (7€ dans le cadre de la production de dinde) sur les cinq premières années est proposé. « Il existe également les aides PCAE pour vous aider dans votre installation. N'hésitez pas à revenir vers les services de la Chambre pour plus d'informations » conclut Philippe DEBARRE.

